



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation des forces françaises en Syrie suite au retrait des États-Unis

Question écrite n° 15649

### Texte de la question

M. Bastien Lachaud interroge Mme la ministre des armées sur la situation des forces françaises déployées sur le théâtre syro-irakien. En effet, le 19 décembre 2018, Donald Trump a fait connaître sa décision de rappeler l'essentiel du contingent des soldats « étasuniens » présents en Syrie. Cette décision intervient alors que de très nombreux observateurs rappellent que l'organisation dite « État islamique » n'est pas entièrement défaite. Or le danger qu'elle représente pour la sécurité de la France a, jusqu'à présent, justifié la présence des forces françaises dans la région. Ainsi, l'opération Chammal s'inscrivait dans l'action d'une large coalition internationale mobilisée depuis 2014 dont les États-Unis formaient l'épine dorsale. Sur le terrain, cette coalition et les soldats français en particuliers avaient aussi bénéficié du concours décisif des forces kurdes. Or le retrait décidé par Donald Trump revient aux yeux de la majorité des observateurs à laisser libre cours à une très probable agression des armées turques, entrées sur le territoire syrien il y a déjà plusieurs semaines. Outre son caractère illégal et inhumain cette confrontation entre armées turque et forces kurdes affaiblirait substantiellement la lutte contre l'organisation « État islamique » et représente une véritable menace pour les soldats français sur le terrain. C'est pourquoi, il souhaite apprendre de Mme la ministre comment elle compte garantir aux forces française les moyens de mener à terme la mission que le Gouvernement leur assigne, et ce dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

### Texte de la réponse

Les Etats-Unis ont finalement décidé de maintenir une partie de leurs forces déployées dans le Nord-est syrien. Un éventuel retrait complet de ces forces pourrait être de nature à fragiliser la lutte contre Daech, d'autant plus qu'Ankara pourrait mettre à profit le retrait américain pour faire primer ses intérêts de sécurité liés à la question kurde sur la lutte contre Daech. Une telle intervention ruinerait probablement toute chance de stabilisation du Nord-Est syrien. Sans le soutien logistique des Américains, la poursuite d'actions contre-terroristes dans le Nord-Est syrien risquerait d'être compromise. Lutter contre Daech signifie lutter contre le califat territorial et lutter contre l'organisation elle-même. Grâce au partenariat que la Coalition a noué avec les forces kurdes, le premier objectif a été atteint. Le califat territorial de Daech n'est plus. Quant à la lutte contre l'organisation elle-même, elle implique la stabilisation des territoires libérés de la férule de Daech et la lutte contre l'idéologie, cette phase s'inscrivant dans la durée et faisant aussi partie de la mission des Armées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Afin de permettre à la coalition de mener à bien cette mission dans le Nord-Est, dans les meilleures conditions de sécurité possible, des contacts politico-militaires ont été initiés avec les Turcs et les Américains. Ainsi vis-à-vis des Turcs, notre démarche est essentiellement politique et vise à faire valoir les conséquences délétères d'une opération militaire de leur part dans le Nord-Est syrien.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bastien Lachaud](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (6<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 15649

**Rubrique** : Défense

**Ministère interrogé** : [Armées](#)

**Ministère attributaire** : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

**Date de signalement** : Question signalée au Gouvernement le 27 mai 2019

**Question publiée au JO le** : [1er janvier 2019](#), page 12327

**Réponse publiée au JO le** : [2 juillet 2019](#), page 6090